

## Axe A : Développer la lisibilité et les espaces ressources en santé mentale

Actions	Objectifs opérationnels
<p><b>A1</b></p> <p>Améliorer la lisibilité des ressources en santé mentale</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser l'accès à l'information des personnes concernées, des proches, des professionnels.</li><li>- Mutualiser les ressources, les expériences entre territoires et les différents champs et mieux les faire connaître</li><li>- Adapter la communication</li></ul>
<p><b>A2</b></p> <p>Informier, former et sensibiliser le grand public et les acteurs de droit commun aux problématiques de santé mentale.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dé-stigmatiser via des campagnes de communication positives</li><li>- Retravailler les formes de discours</li><li>- Sensibiliser le grand public à préserver sa santé mentale</li></ul>
<p><b>A3</b></p> <p>Mettre en place des études en santé mentale</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser la lisibilité des observations de terrain et des disparités territoriales</li><li>- Avoir des données cohérentes et lisibles</li><li>- Répondre aux questions de la prévalence des troubles psychiques sur le territoire</li></ul>

## Axe B : Les personnes concernées et leurs proches : des partenaires, une ressource, des compétences

Actions	Objectifs opérationnels
<b>B1</b> <b>Soutenir et développer les dispositifs de pairs-aidance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibiliser et promouvoir la pair-aidance et la reconnaître comme vecteur d'inclusion citoyenne</li><li>- Renforcer les liens avec les associations de pairs-aidance dès le début de la prise en charge et de l'accompagnement.</li><li>- Favoriser la reconnaissance et la contribution sociale des personnes</li></ul>
<b>B2</b> <b>Développer et structurer les dispositifs de réhabilitation psychosociale en collaboration avec les acteurs de proximité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Essaimer et renforcer l'offre de réhabilitation psychosociale</li><li>- Développer l'éducation thérapeutique du patient avec les acteurs de proximité</li><li>- Informer, renforcer les compétences des proches en matière de santé mentale</li></ul>
<b>B3</b> <b>Pour un accueil et des pratiques adaptées : prendre en compte le savoir expérientiel des personnes concernées et de leur entourage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Inclure le témoignage des personnes concernées et de l'entourage dans les formations</li><li>- Disposer de conditions matérielles d'accueil et d'hospitalisation adaptées et respectueuses des personnes et bienveillante</li><li>- Intégrer par l'ensemble les professionnels d'une culture de l'empowerment, de la personne actrice de son parcours</li></ul>

## Axe C : Culture professionnelle partagée et interconnaissance

Actions	Objectifs opérationnels
<b>C1 :</b> <b>Créer une culture « santé mentale » dans les formations initiales et continues.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser le développement d'une culture commune</li><li>- Développer l'interconnaissance en amont et en aval de la formation</li><li>- Décloisonner les différentes formations existantes</li></ul>
<b>C2 :</b> <b>Améliorer les liens entre les différents acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser l'interconnaissance d'un large ensemble d'acteurs : sanitaire, social, médico-social, l'éducation, les professionnels libéraux, acteurs de premières lignes ...</li><li>- Favoriser la coordination autour de situations concrètes</li><li>- Répartir les responsabilités de chacun, au-delà des missions strictes pour favoriser la continuité des parcours</li><li>- Conforter les acteurs de premières lignes dans leur positionnement face aux situations de troubles psychiques</li><li>- S'organiser collectivement à des fins préventives pour réduire les pertes de chances majeures et/ou le déclenchement de crises</li></ul>

## Axe D : Anticiper, assouplir l'offre

Actions	Objectifs opérationnels
<p><b>D1</b></p> <p>Améliorer l'accès et la continuité aux soins somatiques des personnes en situation de troubles psychiques à tous les âges de la vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'accès aux soins somatiques des personnes en situation de troubles psychiques en accompagnant vers le médecin traitant</li> <li>- Améliorer la coordination</li> <li>- Développer une culture de coopération entre psychiatrie/MCO/généraliste</li> </ul>
<p><b>D2</b></p> <p>Développer l'ambulatorio : les équipes mobiles pluridisciplinaires pour aller vers le public à domicile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'aller vers pour les personnes en non demande</li> <li>- Prévenir les situations d'urgence</li> <li>- Travailler en collaboration avec les partenaires pour le consentement aux soins</li> </ul>
<p><b>D3</b></p> <p>Améliorer l'accès au diagnostic et au soin pour des interventions précoces pour les 0 / 16 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les délais d'accès à une réponse</li> <li>- Organiser une articulation entre les acteurs / plateforme TND, sur les territoires</li> <li>- Améliorer la lisibilité de l'offre</li> </ul>
<p><b>D4</b></p> <p>Mettre en place un accompagnement spécialisé en amont de et en appui à l'orientation MDPH</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner le temps de la non-réponse</li> <li>- Améliorer l'accompagnement avant, après notification MDPH, et jusqu'à l'accès à un dispositif</li> </ul>
<p><b>D5</b></p> <p>Développer les équipes de suivis intensifs ambulatoires psychiatriques à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les alternatives au recours à l'urgence</li> <li>- Penser les dispositifs de soins innovants et nouveaux en amont et en aval de l'hospitalisation</li> </ul>

<p><b>D6</b></p> <p>Réaliser un travail structurel sur le recours à l'urgence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à chaque acteur d'identifier son rôle dans la filière de l'urgence</li> <li>- Limiter le recours aux soins sans consentement</li> <li>- Renforcer la valence psychiatrie au sein du centre 15</li> <li>- Développer les connaissances des procédures de déclenchement des soins psychiatriques.</li> </ul>
---	---

### Axe E : continuité de parcours lors des phases de transitions et pass'âges

Actions	Objectifs opérationnels
<p><b>E1</b></p> <p>Pour les jeunes : Mettre en place des lieux de répit de courts séjours et répondre à la problématique des non demandeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se doter de dispositifs de communication et d'accueil adaptés au fonctionnement des jeunes</li> <li>- Disposer de réponses pour les jeunes en fragilité psychique non demandeurs ou en errance</li> <li>- Eviter la cristallisation ou l'aggravation de situation par des réponses modulaires et une offre de répit</li> </ul>
<p><b>E2</b></p> <p>Construire une offre graduée de prise en charge périnatale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir la décompensation pré et postpartum</li> <li>- Favoriser le maintien du lien mère-enfant pour des personnes présentant des troubles psychiques</li> <li>- Dépister et traiter les femmes qui ont des troubles en pré et post partum.</li> </ul>
<p><b>E3</b></p> <p>Organiser les modalités graduées de réponses aux troubles psychiatriques des Personnes Agées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les professionnels du premier recours et acteurs du domicile (soins et aide) dans l'accompagnement des personnes âgées souffrant d'affections psychiatriques.</li> <li>- Former les professionnels intervenant à domicile sur les affections psychiatriques des personnes âgées sur le repérage et les conduites à tenir.</li> <li>- Former les professionnels des EHPAD</li> <li>- Permettre l'articulation des compétences psychiatriques et gériatriques</li> <li>- Renforcer l'évaluation spécialisée pour les personnes âgées en risque de perte d'autonomie à domicile</li> </ul>

<p><b>E4</b></p> <p>Agir pour une promotion en santé mentale : diffuser les actions de « développement des compétences psychosociales »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir la souffrance psychique dès le plus jeune âge en travaillant de manière transversale à l'acquisition et au maintien du bien-être.</li> </ul>
---	--

### Axe F : des réponses spécifiques pour certains publics : précarité et immigration

Actions	Objectifs opérationnels
<p><b>F1</b></p> <p>Pour les migrants et les précaires, prévoir et construire un dispositif de continuité de soins psychiatrique au-delà du système d'orientation sectoriel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la continuité du parcours de soin au regard de la situation de la personne, notamment pour le public en errance</li> <li>- Favoriser la fluidité de parcours des personnes en situation d'errance</li> <li>- Diffuser la connaissance des dispositifs existants auprès des professionnels</li> <li>- Favoriser la prise en charge de soin et de vie des personnes migrantes</li> </ul>

### Axe G : soutenir l'inclusion citoyenne

Actions	Objectifs opérationnels
<p><b>G1</b></p> <p>Habiter dans la cité :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer et rendre visible une offre variée d'habitat adaptée sur chacun des territoires</li> <li>- Coordonner les interventions dans une logique de parcours</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des solutions adaptées d’habitat</li> <li>- Un parcours accompagné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des accompagnements sécurisant l’accès, l’investissement et le maintien dans le logement</li> <li>- Réduire les risques de pertes de chances (expulsion) par la mise en place de dispositions réactives de coordination ou d’accompagnement</li> </ul>
<p><b>G2</b></p> <p>Favoriser l’accès et le maintien dans l’emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre l’adaptation du rythme de travail à la situation de santé des salariés au sein des entreprises</li> <li>- Soutenir l’accès aux différentes formes d’emploi (entreprises adaptées, travail temporaire, emploi accompagné, etc.)</li> <li>- Diversifier les activités des ESAT, en fonction des besoins et profils identifiés et dans les ESAT généralistes, développer la compétence des encadrants / problématiques psychiques</li> <li>- Réduire, dans les entreprises privées et publiques les risques sur la santé mentale (risques psychosociaux) et créer le contexte favorable à l’emploi de personnes fragiles psychiquement.</li> </ul>
<p><b>G3</b></p> <p>Soutenir l’accès aux loisirs, à la culture et au sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre l’ennui des personnes, quel que soit leur lieu de vie (domicile, hôpital, ESMS)</li> <li>- Réduire le risque de désaffiliation sociale, la disqualification</li> </ul>

### Axe H : Pilotage d’une politique de santé mentale : un enjeu transversal

Actions	Objectifs opérationnels
<p><b>H1</b></p> <p>Définir une stratégie de soutien aux communautés éducatives et aux professionnels des établissements d’enseignement supérieur relative à la santé mentale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une stratégie de soutien aux communautés éducatives et aux professionnels des établissements post bac relative à la santé mentale des élèves et des étudiants.</li> </ul>